

## ICOMOS-Nouvelles

Été 1981  
numéro 21

Conseil International des monuments et des sites

Hôtel Saint-Aignan - 75 rue du Temple, 75003 Paris, France  
Adresse télégraphique : ICOMOS PARIS - Tél. 277.35.76

## Spécial : sixième Assemblée générale

Avant de consacrer une large partie de nos Nouvelles à la relation des grands moments de la 6<sup>e</sup> A.G., à laquelle seuls quelques uns de nos membres ont pu assister, environ 600 participants, nous nous devons de saluer avec chaleur l'immense effort fait par nos amis italiens pour organiser cette A.G. Ils ont su surmonter toutes les difficultés, mobiliser toutes les bonnes volontés, convaincre de la grandeur de leur cause avec la persévérance nécessaire à la réussite d'une telle entreprise. Le Comité national italien et son président Roberto Di Stefano sont tout particulièrement remerciés.

### Nos nouveaux officiers sont élus

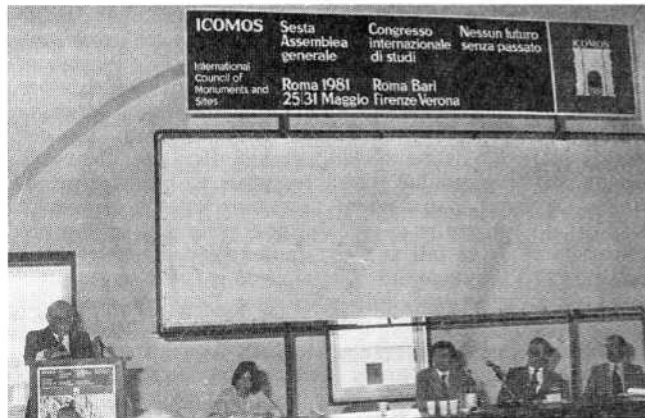
Phase capitale de notre 6<sup>e</sup> A.G., à Rome, les élections des nouveaux dirigeants de l'Icomos se sont déroulées le 29 mai en trois tours de scrutin.

Au 1<sup>er</sup> tour ont été élus : Michel Parent (France) comme président, Abdelaziz Daoulatli (Tunisie) secrétaire général, Jacques Dalibard (Canada) délégué général aux finances.

Le 2<sup>e</sup> tour portait sur l'élection des vice-présidents, ainsi ont été désignés : Jorge Gazaneo (Argentine), Ionas Giamja (URSS), Shri B.K. Thapar (Inde), Ann Webster Smith (USA), et Roberto Di Stefano (Italie).

Enfin, le 3<sup>e</sup> tour déterminait la composition du Comité Exécutif : Andras Roman (Hongrie), Ludwig Deiters (RDA), Blanche Weicherding (Luxembourg), Stephan Tschudi-Madsen (Norvège), Bunji Kobayashi (Japon), Krzysztof Pawlowski (Pologne), Mladen Mintchev (Bulgarie) Henry Cleere (RU), Peter Breitling (Autriche), Jorge L. Medellin (Mexique), Maija Kairamo (Finlande), ont été élus.

Sixième Assemblée générale : Michel Parent à la tribune, Abdelaziz Daouletli, Roberto Di Stefano et Jacques Delibard.



Comme cinq autres membres devront être cooptés lors du prochain CE, nous vous ferons parvenir la liste complète des CV, avec les photos, à l'automne 1981.

### Le professeur Raymond Lemaire fait le point sur l'action de l'Icomos durant sa présidence

Afin de saluer la réunion des membres de l'Icomos dans un pays où fut décidée il y a 17 ans, la création de notre organisation et où fut votée en 1964 la Charte de Venise, base de notre philosophie, le professeur Raymond Lemaire, président sortant de l'Icomos, a prononcé le 25 mai le discours inaugural de cette Assemblée Générale.

Ses premiers mots ont été pour remercier très chaleureusement les organisateurs de la 6<sup>e</sup> A.G. : le gouvernement italien, les hauts fonctionnaires, le maire de Rome et le Comité national italien. Puis "jetant un regard en arrière" il a cherché à se faire "une opinion, tant sur la valeur de ce qui a été entrepris que sur les résultats atteints" :

"Le but n'est pas de passer exhaustivement en revue les activités de l'Icomos", deux publications, l'une du Comité national polonais, l'autre du Comité national norvégien ont récemment servi la mémoire de l'Icomos, mais de se "limiter à quelques points principaux qui paraissent importants, à la fois pour l'intérêt des réalisations auxquelles ils ont donné lieu et pour la réflexion qu'ils permettent d'engager sur nos objectifs d'avenir".

"Je voudrais rappeler que l'Icomos a été créé, presque principalement, pour être le lieu de rencontre au plan mondial de tous ceux qui consacrent leur travaux et leurs efforts, quelque soit leur discipline, à la conservation du patrimoine mondial monumental. La nécessité de créer un cadre de rencontres permanent, celle d'établir des structures qui puissent devenir le support d'une collaboration internationale est apparue en 1957 ; c'est alors que l'idée a été conçue de créer une organisation mondiale qui deviendrait le vecteur de la collaboration internationale dans le domaine de la sauvegarde. En 1964, le Congrès de Venise a confirmé cette nécessité et pris les initiatives voulues pour créer l'organisation qui est aujourd'hui la nôtre. Très rapidement, notre organisation qui groupait les spécialistes immédiats de la sauvegarde a dû, pour être plus efficace, intéresser à ses travaux tous ceux qui contribuent à la conservation du patrimoine monumental ; certains de nos Comités nationaux sont ainsi devenus le forum où l'on réfléchit et où l'on discute des problèmes que pose l'élaboration d'une politique nationale adéquate de sauvegarde et de la mise en œuvre des moyens nécessaires à sa réalisation.

La prise de conscience de l'interdisciplinarité fondamentale est devenue générale ; ce fait est certainement l'une des évolutions majeures dans le domaine de la conservation du patrimoine.

L'activité principale de l'Icomos est consacrée à la réflexion sur les raisons, sur les méthodes et sur les moyens de la conservation du patrimoine monumental et à la promotion et la coordination de la recherche dans ce domaine ; l'apport du Conseil dans ce domaine a été véritablement fondamental, dans le cadre de ses propres structures ou dans celui d'une collaboration continue et constructive avec d'autres organisations internationales.

La Charte de Venise est l'expression fondamentale de notre philosophie, philosophie qui évoluera constamment à la fois en raison d'une meilleure perception de la réalité des biens qu'il faut conserver, du contenu culturel dans lequel ils s'inscrivent ainsi que des moyens, des méthodes et techniques qui permettent de mieux assurer leur sauvegarde, elle inspire l'action des responsables de la plupart des pays du monde ; l'évolution de la réflexion et une connaissance plus réelle des dimensions du patrimoine nous ont amené à la conviction qu'il fallait l'adapter sans en trahir la pensée ; elle doit être non seulement réactualisée mais il convient d'en assurer une retranscription valable dans le cadre des grandes orientations culturelles du monde afin d'élargir son champ d'application.

Le complément indispensable à la conception d'une doctrine est de faire les recherches qui permettent l'application des principes, c'est pourquoi nous avons développé toute une série de recherches sectorielles, ainsi la gestion des grands thèmes qui constituent la base même de nos activités a été confiée à des Comités internationaux dont la valeur scientifique est garantie par la qualité des membres dont l'apport dans de nombreuses techniques de conservation et restauration a été considérable.

La pierre angulaire de notre activité scientifique est le Centre international de Documentation Unesco-Icomos qui doit permettre l'accès facile de tous à la connaissance et à l'expérience en matière de sauvegarde, il est aujourd'hui opérationnel grâce à l'énergie de celles qui portent la responsabilité de sa gestion et le sera davantage demain lorsqu'il sera informatisé.

L'aide directe à la protection du patrimoine ne relève pas des objectifs statutaires de l'Icomos au plan international, elle est du ressort de l'Unesco ; en principe l'action de l'Icomos consiste essentiellement à assister les responsables de l'Unesco pour le choix des experts ou à fournir des informations scientifiques et techniques utiles au bon développement des opérations.

Notre intervention est plus immédiate en ce qui concerne la Convention internationale pour la protection des biens

culturels et naturels ; notre collaboration porte principalement sur l'avis scientifique donné au Comité directeur sur la valeur et la représentativité des sites et des monuments proposés. Du fait des bienfaits que l'établissement d'une liste du patrimoine peut apporter à la sauvegarde en général, nous avons proposé au Conseil de la Convention de promouvoir par priorité une politique d'inventorisation des villes culturelles dans ses pays membres. Les propositions d'inscription sur la liste mondiale émaneraient de tels inventaires, qui au niveau national, deviendraient l'instrument d'une politique ordonnée de conservation du patrimoine, et nous avons entrepris avec l'Unesco la rédaction d'un manuel sur les méthodes d'inventorisation.

Dans le cadre d'une action concrète l'Icomos est aussi intervenu auprès de plusieurs pays ou instances internationales en vue de sauver des monuments ou des sites importants menacés.

Il ne faut pourtant pas conclure de ce qui précède que l'Icomos a réussi dans sa mission.

Nos faiblesses ne se situent pas dans nos objectifs, mais les voies pour atteindre nos buts ne nous apparaissent pas toujours avec la netteté qui convient, nous devons sans doute imaginer des structures plus adéquates et obtenir de tous nos membres, malgré les contraintes de l'engagement, qu'ils servent avec énergie et obstination nos objectifs ; certes, nous n'existerions pas sans l'intelligence et la dévotion d'un bon nombre de membres mais il importe de susciter une collaboration plus vaste.

L'action fondamentale doit se situer au niveau des Comités nationaux, c'est de l'activité des Comités nationaux que dépend l'avenir de l'Icomos, malgré le grand effort fait par certains ces dernières années il appartient au Comité Consultatif de se pencher sur ce problème et de proposer des initiatives.

Le manque d'engagement des Comités nationaux se reflète dans les finances de l'Icomos, l'accroissement indispensable de celles-ci dépend essentiellement des contributions des Comités nationaux, or, ce sont souvent les pays les plus pauvres qui ont consenti le plus grand effort. Le développement de nos activités dépend des nouvelles sources de financement que vous nous aiderez à découvrir.

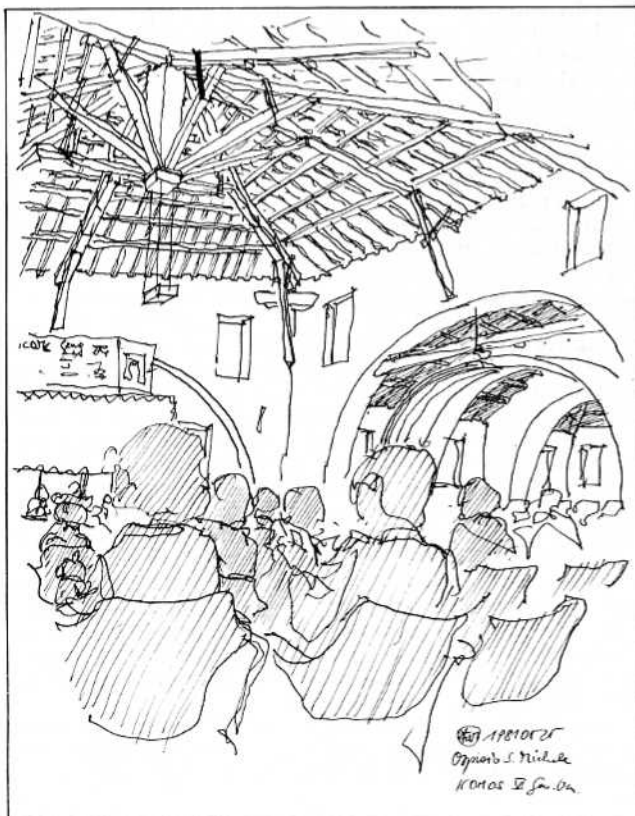
Au delà de l'aspect matériel des choses, quels sont les problèmes qui devraient nous préoccuper dans les trois années à venir ?

Le premier est de créer une ouverture réelle et généreuse sur les problèmes de conservation, tels qu'ils se posent en dehors des zones culturelles issues de la culture européenne. On ne peut transplanter au sein des cultures de l'Asie et de l'Afrique le concept de sauvegarde tel qu'il est né en Occident. Une large confrontation des points de vue où seraient exposées les références culturelles profondes me paraît urgente et devrait précéder toute tentative de révision de la Charte de Venise, car celle-ci n'aura de valeur que si elle respecte les exigences nées du rôle que le monument joue dans la vie matérielle et spirituelle des hommes de toutes les cultures.

Il convient que chaque culture sauvegarde son patrimoine conformément à ses besoins et à ses justifications propres, toute autre politique porte en soi les raisons de sa faillite inéluctable. La confrontation claire et franche des points de vue ne peut qu'approfondir notre conscience de la valeur des biens que nous voulons préserver pour les générations futures, au bénéfice d'une meilleure compréhension des hommes de toutes races. Le congrès que nous tiendrons à Bâle, en octobre 1982, sera consacré à ce problème.

Un autre thème devrait retenir notre attention : la sauvegarde du patrimoine doit se préoccuper du respect de l'identité culturelle dans la création, tout particulièrement dans le domaine de l'environnement bâti. L'évolution de l'urbanisme et de l'architecture durant le dernier demi-siècle l'a mis en danger. L'internationalisme prôné par toute une école s'avère être une grande entreprise de déculturation, le modernisme occidental apparaît trop fréquemment comme l'un des visages inéluctables du développement. Ils y sacrifient une longue tradition urbaine et architecturale, au moment même où en Occident l'on devient plus conscient de la vacuité d'un art de construire dégage de toute référence à l'identité culturelle et de ce fait aux constantes fondamentales de la tradition. Le dialogue entre le passé et le futur en architecture et en urbanisme doit constituer l'un des soucis de l'Icomos. Il faut sensibiliser les créateurs à la riche diversité des tendances fondamentales de l'art de construire telles qu'elles se sont maintenues à travers l'évolution des différentes parties du monde, sans pour autant renoncer aux réalités de notre temps."

La sixième Assemblée générale, vu par l'un de nos membres, Franz Neuwirth.





## Jean-Marie Trouvelot reçoit le prix Piero Gazzola

La 6<sup>e</sup> A.G. a été l'occasion de remettre pour la première fois le prix Piero Gazzola à son récipiendaire en présence de Mme Piero Gazzola à qui fut remise une des médailles symbolisant ce prix et dont le rôle auprès de Piero Gazzola fut salué.

Le professeur Raymond Lemaire, notre ancien président, rendant un vibrant hommage à Piero Gazzola, guidé par l'amitié sincère et l'admiration profonde qu'il portait à cet être exceptionnel, a tracé le portrait de l'homme et fixé les étapes de son rôle dans la création de l'Icomos.

Homme de foi, foi chrétienne et foi spirituelle incarnée dans son respect de la culture, homme d'amitié, de vérité et d'exigence, homme de grandeur et d'austérité, Piero Gazzola savait pour les causes qui lui paraissaient sacrées mener les combats nécessaires à leur défense. Ainsi, fut-il le véritable fondateur de l'Icomos. Dès le début des années cinquante, la collaboration internationale dans le domaine de la sauvegarde lui apparut comme l'un des seuls moyens efficaces pour assurer l'avenir du patrimoine. Sa collaboration avec le fondateur de l'Icom, Georges-Henri Rivière, le persuada de créer pour le patrimoine monumental un organisme similaire à celui qui existait pour les musées. Lors du 1<sup>er</sup> Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, en 1957, à Paris, ce besoin s'exprima sous la forme d'un vœu du professeur G. de Angelis d'Ossat en vue de la création d'une organisation internationale, vœu réalisé en 1964.

L'œuvre de Piero Gazzola pris au fil du temps sa véritable signification : il fut le promoteur de la collaboration internationale, à laquelle il attribuait, en outre, le privilège de promouvoir l'entente entre les hommes, il fut l'un des pionniers de l'emploi des méthodes les plus modernes pour assurer la survie du patrimoine, il développa la méthodologie de la restauration en y appliquant la rigueur scientifique, il fut l'un des grands instigateurs de la formation scientifique des spécialistes de la conservation mais son apport essentiel fut sûrement la philosophie de la doctrine.

Pour lui, la finalité de la sauvegarde ne se justifie pas en premier chef par l'usage ou la beauté d'un édifice, mais par son message culturel et spirituel ; le patrimoine monumental porte en lui un message d'éternité, une signification et une valeur qui dépassent les générations : "Il doit être transmis vivant à nos successeurs." La sauvegarde surtout préoccupée auparavant de techniques, d'archéologie, architecture se situe ainsi au niveau d'un devoir fondamental à l'égard de la culture. Respectueux de la vérité du témoignage à transmettre il disait "il s'agit de poser le problème du rapport homme/monument en termes d'adaptation de la mentalité sociale au monument et non le contraire". Ce passé, fondement de notre culture constitue la seule base sur laquelle la création nouvelle peut trouver sa source et son appui, toute agression contre le patrimoine culturel est une agression contre l'homme : "La relation entre l'architecture ancienne et l'homme est une relation de plaisir, d'amour et de consolation, si l'on veut bien reconnaître à l'homme le droit de ne pas se laisser aliéner. Les violations ou les mystifications qui ont nui au message de l'homme du passé retombent fatalement sur l'homme d'aujourd'hui."

Ainsi, il avait situé au plus profond dans l'échelle des valeurs humaines la signification du patrimoine monumental et le thème de notre congrès de cette année résume clairement l'idée profonde de celui qui reste un maître pour beaucoup d'entre nous.

L'Icomos a une grande dette envers lui : le prix créé est destiné à honorer sa mémoire, il émane de ce sentiment de confraternité qu'il a si fortement contribué à créer entre nous. Tous les trois ans il honore l'un d'entre nous qui, par l'œuvre remarquable d'une vie, aura contribué au développement de la sauvegarde du patrimoine monumental dans le monde.

Après cet hommage, Guglielmo De Angelis d'Ossat a remis la médaille du prix à son premier récipiendaire, Jean-Marie Trouvelot, représenté à Rome par M. Yves Boiret, président de la Section française, puis Guglielmo De Angelis d'Ossat a présenté l'œuvre pour laquelle J.M. Trouvelot est aujourd'hui honoré.

Jean-Marie Trouvelot est l'exemple d'un très grand talent d'architecte mis au service de la conservation, c'est aussi un dessinateur prestigieux qui, dès sa prime jeunesse exerça sa sensibilité au contact des monuments anciens, en particulier romans et gothiques.

Reçu, à vingt-trois ans, premier au concours d'architecte en chef des monuments historiques, il commença sa carrière

dans le département de l'Aisne, dévasté par la Première Guerre mondiale.

Dès le départ il aborda les problèmes de la restauration avec une vision nouvelle : refusant une reconstruction complète et exacte des parties endommagées des monuments, ce qui était alors d'usage courant, il plaida pour un remontage très soigneux de tous les éléments récupérables, il s'est aussi attaché à rendre l'esprit, le caractère d'un édifice, lui rendre sa vie.

Considérant le monument comme une œuvre d'art, un ouvrage pour le bien culturel et l'usage des hommes, il dépassa le strict travail de conservation et s'attacha à présenter les monuments et les mettre en valeur afin de les rendre accessibles à un large public, il s'occupa donc du cadre qui l'entoure en retrouvant la composition générale dans laquelle il doit s'intégrer, marquant ainsi un autre tournant dans la science et l'art de la restauration.

Tout au long de son activité il s'est intéressé tout autant aux petits monuments qu'aux monuments prestigieux. Les principales étapes de son œuvre importante furent : dans l'Aisne, le château de Coucy et l'abbaye de Prémontré, dans l'Eure et Loir, Anet, Dreux et surtout, la cathédrale de Chartres, le château de Chateaudun. En 1940, dans l'Yonne, les cathédrales de Sens et Auxerre, l'abbaye cistercienne de Pontigny, l'hospice de Tonnerre. Deux édifices majeurs du patrimoine parisien ont été marqués par son grand talent : le château royal de Vincennes et l'achèvement de la grande colonnade du Louvre. Ses compétences furent aussi mises à contribution à l'étranger : à Jérusalem, le Saint Sépulcre, en Egypte, le transfert du temple d'Amada.

Son adhésion à l'Icomos lors de sa fondation a contribué au développement de la Section française dont il fut le président. Son œuvre a donc été exceptionnelle, il est au premier rang de ceux qui, par leurs travaux et leurs idées, ont pu faire comprendre le rôle primordial que les monuments anciens tenaient dans le monde contemporain, c'est pourquoi il a paru évident aux membres de l'Icomos de faire de lui le premier bénéficiaire de ce prix.

## Colloque scientifique "Pas de futur sans passé"

Du 26 au 28 mai nos participants à la 6<sup>e</sup> A.G. se sont répartis entre quatre villes différentes pour enrichir leur réflexion dans les quatre domaines du colloque scientifique dont le thème général était "Pas de futur sans passé".

A l'issue de ces confrontations des recommandations ont été émises. Nous les portons à votre connaissance mais pour le texte intégral des communications vous devez vous adresser au Comité national italien qui les publiera en deux volumes, italien, français, anglais. C.N. italien, Chiesa Tresentesca di Donnaregina, Vico Donnaregina, Napoli.

Nos membres réunis à Rome ont examiné les problèmes relatifs à la profession (organisation des services de protection ; inventaires ; formation professionnelle). Il est ressorti de leur réflexion que : "la protection du patrimoine architectural, responsabilité qui implique la formation de spécialistes dans plusieurs disciplines, l'élaboration d'inventaires et de services professionnels, est un facteur essentiel dans la prise de conscience de l'identité et impose à chaque pays le devoir de :

- Organiser des centres de formation au niveau national et régional pour le développement, la diffusion et l'échange d'expériences sous la coordination de l'Iccrom.
- Elaborer des programmes de cours du niveau de la maîtrise composés de matières et pour des objectifs définis à partir du profil professionnel se rapportant à la réalité sociale de chaque pays.
- Dans ces cours, de se servir de la théorie de la conservation, qui détermine les bases logiques de cette profession, comme catalyseur pour les diverses disciplines concernées.
- Dans l'élaboration d'inventaires, de prendre appui sur les critères élémentaires étudiés par l'Unesco qui offrent la possibilité d'unifier les techniques déjà mises à l'épreuve et de diffuser internationalement les données obtenues. Le Centre de Documentation Unesco-Icomos fournira les bibliographies nécessaires et l'information sur ces expériences.
- D'organiser des réunions internationales périodiques pour la discussion, l'échange des expériences, ainsi que la diffusion des problèmes et des objectifs autour de l'élaboration d'inventaires.

A Florence, c'est l'ensemble des problèmes afférant aux matériaux (conservation des matériaux et application de la

recherche scientifique à la restauration) qui a été traité par les experts. Ceux-ci ont conclu :

- Compte tenu de la nécessité d'associer la théorie et la pratique dans les projets de conservation - l'exécution des projets de conservation doit être précédée de recherches scientifiques approfondies et de l'élaboration complète des plans - les matériaux d'origine doivent être sauvegardés, les matériaux traditionnels utilisés autant que possible et les matériaux de substitution adoptés que lorsque les matériaux traditionnels se sont révélés inadéquats.
- Considérant les dommages croissants infligés aux monuments historiques par la pollution atmosphérique, ainsi que par le volume de la circulation automobile et les charges toujours plus grandes des véhicules, l'Icomos recommande à ses Comités nationaux de réunir les informations sur les coûts de la détérioration due à la pollution, d'encourager l'Unesco à entreprendre des recherches sur ces deux problèmes et d'intervenir auprès de leurs gouvernements respectifs pour que des mesures préventives comme réparatrices soient prises.
- Rappelant que de nombreuses préparations chimiques ont été utilisées pour tenter de préserver et consolider la pierre, il est recommandé aux Comités nationaux de réunir des informations sur l'efficacité des procédés utilisés sur divers types de pierre et de les communiquer au Comité Pierre de l'Icomos.
- Notant que les "premières générations" de peinture à base de matière plastique ont conduit à des échecs, il est proposé de réunir une conférence mixte sur les problèmes posés par la peinture dans la conservation des monuments historiques.
- Constatant les effets regrettables irréversibles dus à des applications inconsidérées de ciment (Portland) sur les monuments historiques, il est recommandé de recourir plus largement à des mortiers appropriés (à base de chaux et de pouzzolane).
- A l'appui de la politique d'inspection régulière des monuments historiques l'exemple donné par le Centre d'inspection des monuments des Pays-Bas est à recommander, car il permet aux propriétaires de bâtisses historiques d'obtenir un rapport annuel sur l'état de conservation des édifices moyennant une dépense modeste. Le Secrétaire traduira les statuts de ce centre et les diffusera pour information auprès des Comités nationaux.
- La pratique des métiers traditionnels étant en décadence, les autorités nationales sont priées de prendre les dispositions pour maintenir une connaissance vivante des anciennes techniques et en faire l'inventaire.
- Reconnaissant l'histoire de la technologie essentielle à la connaissance de l'héritage culturel et à l'organisation des programmes de protection du patrimoine, les auteurs de l'histoire de la technologie de l'Europe, du Moyen-Orient et de la Chine sont félicités et l'Unesco est prié d'entreprendre l'histoire de la technologie en Afrique, dans l'Est asiatique et l'Amérique pré-colombienne.

A Vérone, à l'issue de la discussion suivant les travaux de la session sur le thème des structures (application de la recherche scientifique et technologique à l'analyse et à la consolidation des structures architecturales) est apparue la nécessité de créer un groupe de travail dans le but de favoriser l'échange d'idées et d'expériences, de diriger et suggérer les recherches scientifiques, de coordonner les initiatives dans ce domaine. Partant de l'idée que la recherche historique ne peut seule assurer que le patrimoine architectural soit transmis aux générations futures et que le progrès technique et technologique conduit quelquefois à des résultats en contradiction avec les théories de la restauration, s'est dessinée l'hypothèse de la constitution d'un Comité scientifique international qui absorberait l'actuel Comité pour la sismologie en élargissant les thèmes dans les domaines de recherche suivants :

- Histoire de la technique et de la technologie des constructions.
- Comportement mécanique des matériaux, statique et dynamique des structures en maçonnerie.
- Sismologie, conservation du territoire, problèmes spéciaux liés à la conservation structurale des ensembles construits à caractère historique et environnemental.
- Diagnostic des déséquilibres statiques, méthodes théoriques et expérimentales, analyse critique et contrôle de nouveaux matériaux et technologie, les "technologies pauvres", les techniques d'intervention pour la consolidation.

- Normes technico-législatives et leur raccord au niveau international.

Au colloque de Bari, consacré à la doctrine (doctrine de la conservation et de la restauration des monuments et des sites) les participants ont émis six recommandations :

- Il est pris acte de la permanence de la validité de la Charte de Venise : les problèmes posés par son application ne sont pas le reflet d'une insuffisance textuelle mais proviennent de la nature même de la multiplicité des critères à prendre en compte dans une politique conséquente relative à la sauvegarde du patrimoine architectural, en ce sens la Charte de Venise reste avec le temps conforme à sa réalité profonde.
- Il est constaté que dans les domaines où, par nature, l'application de la Charte de Venise est dénuée d'ambiguïté, elle est loin d'être partout et toujours appliquée. Il est recommandé que soit mise en œuvre la résolution du Comité Exécutif relative à une véritable analyse des erreurs d'application dans les restaurations.
- Il faut chercher au-delà de la rédaction de la Charte de Venise les conditions de son application selon les différents champs des cultures mondiales.
- La façon de conserver, restaurer, traiter, gérer le patrimoine architectural est largement fonction de la nature des cultures dont il est issu et des pratiques culturelles qui l'animent. Au sein d'une même culture apparaissent aussi des situations différentes lors d'une mutation. Pour promouvoir l'approfondissement et l'extension de la Charte de Venise il est recommandé la création au sein de l'Icomos d'un Comité international relatif à la doctrine.
- Il est recommandé aux instances de l'Icomos et à ce Comité international de préparer des textes qui ne séparent pas en deux entités autonomes ce qui est relatif aux monuments et ce qui est relatif aux ensembles. Toutefois à l'intérieur d'un champ d'approfondissement commun, les démarches pratiques ne peuvent ignorer les implications spécifiques de la vie sociale "intégrée" dans toute politique relative aux ensembles.
- Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle les critères d'intégration d'un bien dans le patrimoine architectural se sont élargis. Le colloque manifeste sa faveur à l'extension de ces critères, notamment à l'architecture vernaculaire et à l'archéologie industrielle des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Toutefois, si au plan de la définition et de l'inventaire, les critères anthropologiques les plus larges constituent le fondement du patrimoine, au niveau des sacrifices à consentir par de vastes collectivités et au niveau de la maîtrise des traitements, subsistent à la fois le critère de la valeur intrinsèque et celui de la représentativité d'une typologie donnée.
- Conscients que l'attention que l'Icomos porte au patrimoine mondial s'insère dans une politique d'environnement plus ménagère des ressources naturelles et de la nature elle-même, les participants expriment leur conviction que leur recherche de l'expression de l'histoire de l'homme à travers les âges et la recherche de la qualité de la vie contemporaine constituent une contribution au mieux-vivre des hommes parmi les hommes.

## Résolutions adoptées à la 6<sup>e</sup> A.G.

Plusieurs de nos membres ont pu déposer durant la 6<sup>e</sup> A.G. des propositions de résolutions dont certaines ont été approuvées, nous vous les soumettons.

Nous évoquerons en premier lieu la proposition faite par le Comité national U.S. car elle touche très directement l'Icomos. Le Comité national U.S. a demandé que la 8<sup>e</sup> A.G. de l'Icomos ait lieu, à l'automne 1987 à Washington D.C., en même temps que la conférence annuelle du National Trust for Historic Preservation, sans que pour autant les séances soient communes mais l'unicité du domaine de réflexion permettrait de faire ensemble certaines manifestations.

Le Comité international sur les jardins historiques de l'Icomos a fait entériner par l'A.G. le vœu formulé au Colloque de Bruges en 1979, soit que : le jardin historique doit être considéré comme un monument historique.

Le Comité national italien, du fait de l'étendue et la gravité des dommages causés par les séismes récents, dans le sud de l'Italie, aux biens archéologiques, architecturaux, artistiques et environnementaux et des problèmes qui en découlent, a fait approuver la recommandation suivante : la planification des travaux indispensables de reconstruction



et leur réalisation à tous les niveaux doivent être rigoureusement liés à un caractère prioritaire, celui de la sauvegarde la plus large possible des valeurs culturelles et traditionnelles de chaque centre historique, dans le respect des principes de conservation et restauration affirmés par l'Icomos.

Deux résolutions ont été soumises à approbation par le Comité national du R.U. sur l'archéologie. La première, en accord avec la recommandation de l'Unesco de 1956 sur les principes internationaux applicables aux fouilles archéologiques, condamne la "chasse aux trésors à l'aide de détecteurs de métaux, comme pouvant causer des dommages irréversibles au patrimoine archéologique et demande à tous les Etats membres de l'Unesco le respect de la législation interdisant l'utilisation des détecteurs de métaux non autorisés. La deuxième recommande que soient prises les mesures appropriées pour développer la participation des archéologues et instituts d'archéologie au sein des Comités nationaux et aux activités du Conseil, que des activités portant sur la protection, la conservation, et l'exploitation des sites archéologiques soient incluses dans le programme 1981-1984 de l'Icomos, que l'Icomos prenne une part active dans la promotion des règlements internationaux sur les fouilles, l'enregistrement, la conservation et la restauration des sites archéologiques et que le Centre de Documentation Unesco-Icomos-Icom-iccrom, en vue du développement de la coopération internationale entre archéologues et archéologues et autres disciplines, développe l'accès à la documentation archéologique.

Une autre recommandation U.S. portait sur le site de Lumbini au Népal, lieu de naissance de Boudha et site archéologique exceptionnel, il est demandé aux autorités du Népal de prendre en considération la nécessaire protection de ce site dans les plans de développement de Lumbini.

Le Comité national bulgare a, pour sa part, fait approuver une résolution qui, vu que 1981 est l'année du 1300<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Etat bulgare, demande aux Comités nationaux de l'Icomos de s'associer aux Commissions nationales de l'Unesco pour faire connaître et célébrer cet événement dans leurs propres pays.

Mme Maija Kairamo, du Comité national finlandais, a porté à l'approbation de l'A.G. une résolution selon laquelle, du fait des risques croissants de conflit, de la course aux armements, des conséquences d'éventuelles destructions, il est demandé à tous les experts de la conservation de faire face aux réalités du monde d'aujourd'hui et, en vue de la protection du patrimoine, de faire tous les efforts nécessaires pour promouvoir paix et détente.

## Le président nouvellement élu définit son rôle à la tête de l'Icomos

Notre président, M. Michel Parent a, selon la coutume, fait un discours en guise de conclusion à l'Assemblée Générale, discours dont nous vous présentons des extraits :

"Il est de tradition qu'à la suite de l'élection d'un nouveau président celui-ci cède à trois usages : qu'il remercie l'Assemblée qui l'a élu ; qu'il évoque la figure de son prédécesseur ; enfin, qu'il fasse part des projets ou des intentions de la nouvelle équipe à la tête de laquelle il se trouve placé.

Mes remerciements d'abord, je les exprimerai avec d'autant plus de conviction et de chaleur que c'est la ferveur de l'amitié qui guide mes propos.

Ces remerciements s'égreneront dans l'ordre où ma candidature s'est concrétisée. C'est le candidat d'une section nationale que vous avez élu. Cependant, dorénavant, je ne serai le représentant, non d'une nation, mais le représentant de tous les pays membres, de tous les adhérents individuels et collectifs qui seront tous entendus et soutenus dans un grand souci d'égalité et d'objectivité fraternelle.

Il m'appartient ici de dire que ma candidature n'est pas mon fait. Ce sont mes collègues Jean Sonnier et Yves Boiret qui m'ont pressenti alors qu'ils étaient les premiers indiqués pour ce poste. Puis à la sollicitude de mes amis français, s'est ajoutée celle des pays qui ont bien voulu appuyer ma candidature, enfin celle du Conseil qui l'a recommandée à vos suffrages jusqu'à ce que vos suffrages en décident. Qu'ils en soient donc tous, que vous soyez tous remerciés par quelqu'un qui mesure l'honneur qui lui est fait, qui compte en être digne et mesure aussi l'ampleur de la tâche qui désormais lui incombe.

Ces remerciements, je les adresse en particulier au Président, au compagnon de route, à l'ami Raymond Lemaire, et il incombe en même temps que de lui donner acte du témoignage de confiance qu'il m'a, avec vous, manifesté, d'évo-

quer le rôle qui a été jusqu'ici le sien parmi nous et d'y rendre hommage. Il est un de nos "chefs historiques", un fondateur, un animateur prestigieux ; mais c'est aussi l'homme qui a pris, qui prend et qui saura prendre demain dans toutes les missions que nous lui confierons, la mesure des événements de notre siècle, tant sur le plan de nos objectifs fondamentaux que dans la manière aussi souple que ferme de servir. Mais c'est aussi l'homme des plus difficiles missions que puisse confier l'Unesco à un expert international, c'est le restaurateur, l'animateur du Béguinage de Louvain, l'urbaniste de Louvain-la-Neuve pour laquelle il a reçu le prix Albert Comby de l'U.I.A.

Le Colloque de Bari a souhaité lui conférer la présidence du nouveau Comité international de la doctrine, et je pense, en outre, qu'il faut que nous consacrons tant d'années au service de notre organisation et de notre idéal en l'élevant à la qualité de Président d'Honneur.

A cet hommage je veux associer les officiers qui quittent également le Bureau : Ernest Connally, Secrétaire Général, qui a assumé cette tâche difficile avec le bonheur, la compétence, l'humour et le sourire que nous lui connaissons, Jean Sonnier, Délégué Général aux Finances, qui, au Palais des Papes, a poursuivi cette tâche décisive de synthèse de la conservation et l'utilisation d'un des plus vastes ensembles monumentaux du monde. Pour tous les deux, je propose la qualité de Membre d'Honneur.

Je n'oublierai pas non plus l'hommage dû aux vice-présidents sortants : Alexander Haltourine, Gamal Mokhtar, Krzysztof Pawlowski.

Maintenant, il s'agit non plus de se tourner vers le passé des hommes mais seulement vers le passé du Patrimoine Architectural en vue d'assurer son avenir.

Quand j'ai écrit que "le monument était avant tout confronté à son avenir", j'ai surtout voulu dire que nous sommes toujours aussi coupables de ne pas intervenir que de mal intervenir. Le Patrimoine Architectural ne vit pas de lui-même, il dépend de notre foi, de notre travail, de notre appréciation à tous.

Une rude tâche m'attend, j'en suis très conscient, ce sera notre mission de réaliser le programme dans les faits, de tenir compte des circonstances qui pourront impliquer les adaptations nécessaires et d'en appeler à l'imagination de tous, à l'expérience des anciens, à la précision dans le travail et au dévouement du Secrétariat et de son Directeur, nous sommes à des titres divers des pédagogues, et, tendus vers l'objectif de l'avenir du patrimoine, nous sommes tous aussi des futurologues. A la formule "Pas d'avenir sans passé", formule riche de sens, j'ajouterai "Pas de passé sans avenir" : je veux dire par là, pas de possibilité de maintenir les invariables richesses de la culture humaine sans spécialistes et généralistes, sans techniciens et gestionnaires, sans services publics et vie associative, d'hommes jeunes, compétents et résolus.

Trouver, susciter, développer ces vocations de tous les pays du monde est le message que je voudrais adresser à tous les Comités nationaux, tous les Comités internationaux et à tous les membres, et c'est sous ce signe que l'équipe que vous avez élue va se vouer à sa tâche.

Je veux redire, pour terminer, que le travail d'équipe sera notre loi, la décentralisation des tâches notre méthode, et que la volonté d'assumer les responsabilités échues au président, aussi bien dans ses limites que dans son ampleur sera ma propre règle intellectuelle et morale.

Je conclurai en remerciant nos hôtes et en rendant ainsi hommage à nos amis italiens, au président de l'Assemblée Générale, Roberto Di Stefano, à son pays et spécialement à Rome, la "Ville" qui nous a accueillis.

## Réunion des Comités Consultatif et Comité Exécutif

Les différents comités de l'Icomos se sont réunis à Rome, les 23 et 24 mai, avant l'Assemblée Générale proprement dite, ainsi les Comités Exécutif et Consultatif ; plusieurs points importants ont fait l'objet de discussions.

Tout d'abord la question des cotisations : il a été décidé que les cotisations individuelles seront dorénavant portées de 10 \$ à 20 \$. Les cotisations des comités nationaux restent à 300 \$. Ceci a été approuvé dans le budget des trois prochaines années.

Concernant Monumentum, les Comités ont approuvés les démarches poursuivies par le président de l'Icomos, Raymond Lemaire, (démarches entreprises par le Comité sur les publications sous la direction de Sherban Cantacusino). Une des plus grandes maisons d'édition anglaise, Butterworth,

est sur le point de conclure un accord avec l'Icomos en vertu duquel elle éditera quatre numéros par an, l'Icomos maintiendra un contrôle complet sur le contenu de la revue et l'Unesco a accepté de contribuer financièrement à sa parution ; il se pourrait aussi que le gouvernement belge maintienne sa participation financière.

Toujours dans le domaine des publications, comme le Comité national suédois vient de faire paraître un très intéressant bulletin spécial de l'Icomos sur la restauration et la conservation des monuments historiques en Suède, les Comités ont décidé que sa diffusion se ferait par le biais des présidents des Comités nationaux, car, seul un nombre limité de copies est disponible. Les membres des Comités nationaux désirant se le procurer doivent s'adresser à leur président ; les exemplaires sont gratuits.

Enfin, il a été approuvé et ratifié que les prochaines A.G. auraient lieu, en 1984, à Rostock en DDR et, à l'automne 1987, à Washington DC.

## Réunion du Comité du programme et budget

Le programme des activités envisagées pour 1981-1983, donnant une orientation sur l'ensemble des travaux à poursuivre et des tâches nouvelles à entreprendre, a été approuvé sans réserves par le Comité pour le programme et le budget.

Dans leurs très grandes lignes ces activités touchent quatre points :

- Les tâches administratives et de coordination du Secrétariat, actuellement sous équipé.
- Le développement du Centre de Documentation avec son informatisation, ce qui demandera une aide importante.
- L'ensemble des activités préparées et entreprises par les Comités nationaux, dont le financement n'intervient pas dans le budget direct.
- Les contrats dont le Secrétariat est chargé, ces contrats ayant une couverture financière propre.

La réalisation de ce programme entraîne des charges financières très importantes pour en assurer l'accomplissement. Le budget direct de fonctionnement tel qu'il a été présenté montre que le total des dépenses dépasse en s'accroissant fortement celui des recettes prévisibles. En effet, le déficit sera de 63 000 \$ en 1982 et de 194 000 \$ en 1983.

L'ambition du programme prévu explique ce déficit mais c'est la seule voie possible pour garder à notre organisation sa raison d'être, nous ne pourrions espérer atteindre l'équilibre qu'au prix d'une stagnation, voire d'une régression de nos activités directes, ce que nous ne pouvons envisager.

A titre indicatif, les charges nouvelles sont dues principalement : à l'engagement d'une personne pour le Secrétariat et de deux pour le Centre de Documentation, à l'octroi de subsides aux vice-présidents pour leurs déplacements, aux Comités internationaux qui n'ont pas d'autres supports. Quant aux recettes, seule une augmentation des cotisations peut pour l'instant assurer une amélioration.

Le budget a été approuvé comme étant de caractère indicatif et en l'assortissant de deux conditions : que les responsables de la gestion de l'Icomos n'engagent pas de dépenses proposées au budget sans une couverture financière assurée, que le Comité Exécutif, à sa session d'automne, examine le problème de la création d'une structure continue chargée de la recherche de nouvelles ressources financières.

## Comités nationaux

La plupart des rapports annuels d'activités couvrant 1980 ne nous étaient pas parvenus au 31 mai 1981, nous vous demandons de les envoyer le plus rapidement possible, ceci dans votre propre intérêt. Lors de la prochaine réunion du Comité Consultatif, seuls les rapports envoyés seront photocopiés et diffusés auprès des présidents des Comités nationaux.

### Nouveaux présidents

Au Venezuela, l'architecte Anders K. Norgaard a été nommé président du Comité national en remplacement de l'architecte Graziano Gasparini, à la tête de ce comité depuis dix-sept ans.

En Pologne, Krzysztof Pawlowski remplace Stanislas Lorentz à la direction du Comité national.

En Grèce, le Comité national vient d'être recréé, ce Comité avait été dissout lors de la démission de son président, Nicolas Moutsopoulos. Un nouveau président sera désigné dans les prochains jours.

## Félicitations au Prof. Dr. Werner Bornheim !

Le président du Comité national de R.F.A., Werner Bornheim gen. Schilling, a été nommé récemment président pour trois ans de la Rheinischer - Verein für Denkmalpflege und Landschaftsschutz. Cette association, qui regroupe toutes les personnes intéressées à la préservation et l'animation des monuments historiques de la région du Rhin - 6 000 membres -, déploie une activité intense et fête cette année son 75<sup>e</sup> anniversaire.

## Le professeur Roberto Di Stefano honoré

Roberto Di Stefano a reçu récemment du gouvernement italien l'une des plus hautes récompenses pour son action dans le domaine de l'art et de la culture : la Medalla di Oro per Meriti della Scuola della Cultura e del' Arte e del' Governo Nazionale. Toutes nos félicitations au président du Comité national italien !

## Formation

### Séminaire du Centre Icomos sur la terminologie comparée de conservation des biens culturels, 25-27 février 1981

La définition précise des principaux termes utilisés dans les différentes langues apparaît essentielle pour faire progresser la réflexion sur la conservation des biens culturels, en particulier du patrimoine architectural et son environnement. C'est pourquoi une première réunion internationale à Ravello en 1976 portait sur la définition et l'uniformisation des termes les plus usités de la conservation du patrimoine architectural et l'Icomos s'était engagé en 1978 à produire une liste, français-anglais, des mots-clefs utilisables par le réseau de documentation Unesco Icomos - liste dont l'emploi est désormais commencé - et un glossaire multilingue des termes utilisés dans ce domaine. Dans cette même optique, le Centre Icomos de Somma Vesuviana a consacré l'un de ses premiers cours à ce problème.

Il y a été reconnu qu'un tableau comparatif de la terminologie scientifique dans le domaine de la conservation des monuments historiques et des sites serait un instrument fondamental pour la collaboration de différents organismes nationaux et internationaux ; ainsi les participants au séminaire ont-ils décidé de produire :

- Une liste annotée des principaux termes officiels de l'Icomos.
- Des définitions, soit énoncés objectifs de l'usage courant des termes, soit uniformisation de la signification de certains termes d'une importance particulière pour les documents internationaux par des définitions communes largement acceptées.
- Des définitions de portée restreinte pour l'intégration au thésaurus de mots-clefs pour l'indexage et la recherche.

En vue de la 6<sup>e</sup> Assemblée Générale, ce groupe de travail a produit une liste préliminaire d'une soixantaine de termes et revu ceux qu'il considère devoir inclure dans un glossaire de la conservation.

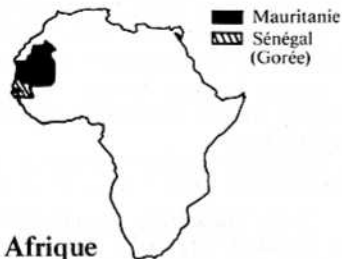
- Enfin, il a recommandé :
- La constitution d'une Commission permanente de l'Icomos dirigeant un groupe de travail qui recueillerait, définirait, traduirait les termes les plus pertinents de sa discipline.
  - Que cette Commission soit composée de cinq présidents de Comités nationaux nommés pour une période de trois ans.
  - Que pour son fonctionnement cette Commission s'appuie sur un groupe de boursiers polyglottes et spécialistes de la conservation travaillant au Centre Icomos.



- Que les Comités nationaux et les spécialistes soient consultés de façon régulière.
- Que les résultats du travail soient exposés tous les deux ans aux présidents des Comités nationaux.
- Qu'une réunion soit tenue en 1983 pour faire le point sur le travail accompli et que la Commission présente une première liste des termes traduits dans les quatre langues officielles de l'Icomos à l'Assemblée Générale de 1984.

L'ensemble des problèmes relatifs à la terminologie seront examinés au prochain Comité Exécutif.

## Sauvegarde



### L'action de l'Unesco en Afrique

Parmi les campagnes internationales de sauvegarde de l'Unesco plusieurs touchent l'Afrique, les deux dernières lancées en faveur de sites africains concernent l'île de Gorée et les villes anciennes de Mauritanie. Nous vous les présentons.

Si l'île de Gorée fait l'objet d'une protection internationale, c'est du fait de la beauté de son site et de son architecture et du fait de son rôle dans l'histoire.

Sa situation en avait fait une escale prospère, carrefour de cultures et de courants artistiques variés, nordiques, méditerranéens, islamiques et chrétiens, qui avaient su se fondre dans une unité architecturale harmonieuse, avec ses forts, ses édifices publics aux lignes classiques, ses maisons roses... mais, la face cachée de Gorée était celle d'entrepôt de "bois d'ébène" ; venant d'Afrique les esclaves séjournaient là en attendant le voyage vers les Amériques. Ce florissant commerce a cessé dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle (1815) et fut remplacé par les institutions éducatives qui y prirent naissance et s'y trouvent encore de nos jours. Ainsi, après avoir été entre l'Afrique et les Amériques un trait d'union symbolique de la désolation, Gorée devient peu à peu un symbole d'espoir, elle offre aujourd'hui "une heureuse symbiose du passé et du présent, de l'histoire et du quotidien, de l'harmonie des formes visibles et de l'empreinte dramatique du souvenir, elle constitue un de ces lieux uniques où peut se retremper la mémoire des jeunes générations d'Afrique et d'Amérique en même temps que se renouvellent les sources de leur inspiration, elle appartient à l'imaginaire vivant de l'Afrique et des Amériques et à la conscience du monde".

Mais l'équilibre fragile de ce site est menacé par de graves détériorations, les unes dues à la mer sapant les structures de certaines constructions, les autres d'ordre social et économique, abandon d'une partie des bâtiments qui provoque leur ruine accélérée ou rénovation improvisée qui risque de défigurer le site à jamais. L'Unesco s'intéresse à ce site depuis 1974, il a été classé en 1975 sur l'inventaire des monuments historiques du Sénégal et en 1978 sur la Liste du Patrimoine Mondial. Un plan d'action est actuellement préparé mais le Sénégal ne peut en supporter seul la charge, c'est pourquoi, tous les états, tous les peuples, tous les gouvernements, les institutions, les organisations, les fondations nationales et internationales, tous les hommes de bonne volonté sont invités à prendre part à la sauvegarde de l'île de Gorée, à la suite de l'Appel de décembre 1980 d'Amadou Mahtar M'Bow.

\*  
\* \*

L'autre appel du Directeur Général de l'Unesco, de février 1981, porte sur les villes anciennes de Mauritanie : Oualata, Chinguitti, Tichitt et Oualata.

Ces villes fondées il y a plus de sept siècles sont les derniers témoins de la prospérité d'une région qui, située à l'intersection des axes caravaniers relia longtemps le Maghreb au Sahel ; elles ont longtemps contribué au développement du commerce des biens et de l'échange des connaissances en Afrique du Nord-Ouest, leur rayonnement culturel a été

intense, elles ont abrité des recherches savantes dans les domaines les plus variés de la pensée arabo-musulmane, ont offert un enseignement de haut niveau bénéficiant d'une réputation régionale et de nombreux monuments à l'architecture originale portent encore témoignage de ce passé prestigieux.

La plus ancienne, Oualata (XII<sup>e</sup> siècle), fut construite comme une imprenable citadelle sur un plateau dominant une vallée d'oueds. Ce fut un haut lieu de culture et d'enseignement où résidait une grande partie de l'élite intellectuelle musulmane de la vallée du Niger.

Chinguitti se développa au XIII<sup>e</sup> siècle, grand centre d'échanges commerciaux, elle devint rapidement un lieu d'études, de réflexion et d'enseignement religieux. C'est dans cette ville que se précisèrent les traits les plus caractéristiques de l'architecture de la région, notamment sa mosquée au minaret élancé faite de pierres simplement posées les unes sur les autres ; il s'y trouve aussi une des plus importantes bibliothèques riche en rares manuscrits.

Tichitt, XII<sup>e</sup> siècle, passe, à juste titre, pour l'une des plus belles cités de la région, sa situation, son architecture parfaite et originale, son passé culturel lui donnent toute sa valeur.

Oualata, XIII<sup>e</sup> siècle, fut un centre de commerce prospère et une pépinière de savants.

Mais ces cités sont aujourd'hui en danger, aux anciens facteurs de décadence que constituent pour ces villes le détournement des voies commerciales transsahariennes, les guerres intestines, les ravages de la sécheresse, les razzias, famines, épidémies, il faut ajouter les effets de la colonisation et de l'héritage économique-institutionnel post-colonial qui ont ébranlé les structures traditionnelles de la société et déplacé les centres de décision politiques et économiques ; aussi ces villes sont-elles aujourd'hui en danger d'ensevelissement, livrées à l'ineffable avancée de dunes.

Il ne s'agit pas seulement de restaurer ou reconstruire monuments et bâtiments mais de leur rendre la vie, leur donner les moyens d'une activité économique et culturelle par un effort de régénération globale de la région. Ainsi, les autorités mauritaniennes et l'Unesco ont-ils mis sur pied un programme de développement régional intégré avec une intervention coordonnée et systématique dans les différents secteurs de l'activité économique et culturelle, en même temps que la restauration architecturale et artistique elle-même. Mais ce projet dépasse le cadre d'un effort national et demande une mobilisation des ressources à l'échelle mondiale. Outre des dons en espèces, il serait souhaitable que des experts, du matériel, des services et des bourses de formation soient attribués à la Mauritanie. Comme pour chacun des autres grands projets de sauvegarde, il faut espérer que cet appel sera entendu.

### Participation de l'Icomos à l'action de l'Unesco en Afrique

En janvier et février dernier un expert de l'Icomos, M. Krzysztof Pawlowski, a été chargé par l'Unesco d'une mission au Mozambique (cf Nouvelles 20) ; outre les problèmes généraux de sauvegarde et mise en valeur des biens culturels du Mozambique il avait à se pencher sur les problèmes spécifiques de conservation de l'île de Mozambique.

Située face à la ville de Mozambique, cette île a longtemps joué le rôle de point d'appui stratégique, fut une escale maritime internationale et une capitale administrative, mais peu à peu elle a perdu toutes ses fonctions et l'ensemble urbain que constituait l'île s'est trouvé vidé de ses habitants dans sa "partie européenne" et réduit à des conditions de vie très précaires dans le quartier "Ponta de Ilha".

La protection active de l'île de Mozambique s'avère donc complexe, car elle devra se faire sur le plan socio-économique et urbanistique ainsi que sur la mise en relief des valeurs culturelles. La tâche de l'expert de l'Icomos était de tracer à partir d'études sur le terrain et cartographiques les plans de l'action à entreprendre pour la protection, restauration et revalorisation de l'île dans sa dimension architecturale, urbanistique et patrimoniale. Mais les projets de restauration se heurtent à une difficulté grave : le nombre de bâtiments abandonnés dans la partie européenne. Ces bâtiments pourraient avoir un usage administratif ou d'habitation mais de fortes résistances s'y opposent. La population de l'autre partie de l'île, habitée à vivre dans des conditions primitives refuse une structure d'habitat qui porterait atteinte à ses traditions, de plus, cette partie symbolise l'héritage colonial et les loyers y sont élevés. Or les édifices abandonnés se

dégradent et certains sont d'une grande valeur architecturale. Il est urgent d'intervenir et de redonner à ces bâtiments et monuments une utilisation. Le problème architectural se double donc d'un enchevêtrement de problèmes socio-économiques.

Les solutions doivent se trouver au niveau local, régional, national et international. Comment apporter une solution à ce problème de dépeuplement et donc au problème d'emploi, quelles potentialités exploiter pour redonner vie à l'île ? Le tourisme, les activités culturelles, la pêche ? Certains d'entre vous ont peut-être eu à faire face à ce même type de problème et auraient des suggestions à nous proposer, nous leur demandons de se mettre en contact avec nous.

Ils aideraient ainsi à la sauvegarde et la réhabilitation d'un site qui au plan international est d'une valeur incontestable car l'île constitue le plus grand ensemble urbanistique de son type dans cette partie de l'Afrique et a joué un rôle culturel important, étant le lieu de rencontre privilégié des cultures africaine, européenne et asiatique. Dans un proche avenir il apparaît nécessaire d'internationaliser le problème pour mieux aider à le résoudre, l'Unesco et la Fondation Gulbenkian y prennent une part active.

## Demande d'experts

Tous nos spécialistes qui s'intéressent vivement à ces problèmes de conservation et veulent participer activement en tant qu'expert à des projets de sauvegarde, tels ceux que nous vous présentons, doivent nous envoyer un dossier complet les concernant dans lequel leurs travaux seront exposés avec précision.

## 1981, Année internationale des personnes handicapées

Si l'Unesco a choisi au cours de sa 21<sup>e</sup> session, à Belgrade en septembre-octobre 1980, de faire de 1981 l'année internationale des handicapés, c'est dans le but de fournir l'occasion aux pouvoirs publics, aux organisations gouvernementales, aux organisations non gouvernementales internationales, de prendre des mesures concrètes et d'inciter l'opinion publique à un effort de réflexion et de prise de conscience sur le thème retenu "Pleine participation et égalité".

L'Icomos est donc sollicité pour participer à cet effort. Dans le domaine d'action de l'Icomos le problème principal est celui de l'accès des handicapés aux monuments historiques. Les membres du Comité Exécutif de l'Icomos ont discuté de ce point lors de la 6<sup>e</sup> A.G. à Rome et demandé que soit préparé, au Secrétariat, un dossier qui sera soumis à discussion au cours de la réunion de novembre de ce Comité. Nous devons faire une réflexion en profondeur sur ce thème, car chaque monument pose un problème particulier. De plus, les monuments sont souvent des édifices publics, or les édifices publics doivent être accessibles à toute personne physique. Les législations élaborées dans certains pays ne prennent pas ou peu en considération le cas des monuments historiques.

Si, dans votre pays, des actions précises ont été menées, sur le plan législatif ou sur le plan technique pour apporter des solutions aux problèmes de l'accès aux monuments historiques par les personnes handicapées, nous vous demandons de nous envoyer un dossier relatant cette action, vous participerez ainsi à une réflexion que nous nous devons tous de mener. Nous vous en remercions.

## Calendrier

\* Organisé par ou avec la participation de l'ICOMOS. 1981.

Octobre

\* 5-9, R.F.A., Bad Ems. Colloque "Le rôle du fer dans l'architecture historique dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle". Comité national Icomos de R.F.A.

Pour information : CN de R.F.A. Auf der Bastei 1. D-6500 Mainz

14-16, Suisse, Fribourg. 4<sup>e</sup> Confrontation européenne sur les villes historiques "Patrimoine architectural - conservation et emploi". Conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe. Conseil de l'Europe.

Pour information : Conseil de l'Europe, 67006, Strasbourg Cédex. France.

\* 18-25, Mexique, Guadalajara. Deuxième symposium inter-américain sur la conservation du patrimoine artistique : "La peinture murale en Amérique". Instituto Nacional de Bellas Artes, ICOMOS, Mexique.

Pour information : Arq. Carlos Flores Marini - Avenue Hidalgo N.º 1, Mezzanine - México 1, DF.

\* 19-23, Mexique, México. 2<sup>e</sup> Forum international sur "Le piéton dans la cité : rues, places, jardins". Instituto Nacional de Bellas Artes, ICOMOS Mexique.

Pour information : Arq. Carlos Flores Marini - Avenue Hidalgo N.º 1, Mezzanine - México 1, DF.

21-24, Canada, Halifax. Congrès et Assemblée générale annuels de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine.

Pour information : Assemblée générale annuelle - Fcpp - Case postale 1358 - Succ. 8 - Ottawa K1P 5R4.

21-25, Etats-Unis. Voyage d'étude annuel du SAH "Great mansions of Virginia".

Pour information : SAH, 1700. Walnut Street, Suite 716, Philadelphia. PA 19103.

26-30, Australie, Sydney. Convention du Patrimoine Mondial. Unesco.

Pour information : Division du Patrimoine Culturel, rue Miollis, 75007 Paris.

27-30, Italie, Bologne. Colloque international sur la conservation de la pierre. Centro per la conservazione delle sculture all'aperto. ICCROM, ICOMOS.

Pour information : Centro per la conservazione delle sculture all'aperto - Via de Pignattari 1 - 40124 Bologna - Italie.

France, Centre Pompidou, Paris. Exposition internationale sur "Traditions et modernité de l'architecture en terre".

Novembre

\* 23-24, France - Paris, Comité Consultatif de l'ICOMOS

\* 24-25, France - Paris, Comité Exécutif de l'ICOMOS

Italie, Rome. "Ciments, mortiers et coulis utilisés en conservation".

Pour information : ICCROM - 13, Via di San Michele - 00153 Rome.

\* France, Colloque à participation internationale sur l'introduction des arts contemporains dans les édifices anciens. Section française de l'Icomos.

Pour information : Section française de l'Icomos. 62, rue St-Antoine, 75004 Paris.

Automne

Roumanie. Colloque itinérant sur la conservation des ensembles populaires d'architecture vernaculaire dans le cadre des musées ethnographiques de plein air. Cinq jours avec l'appui financier de l'Association internationale des Etudes du Sud-Est européen (A.I.E.S.E.E.).

Pour information : Vasile Dragut - Institut des Beaux-Arts de Bucarest - Str. Gral Budisteanu n° 19 - Bucarest VII.

1981

\* Belgique, Damme. Colloque sur les petites villes historiques. Comité national belge.

Pour information : Comité national belge, Groot Begijnhof 95, 3000. Leuven.

\* URSS, Leningrad. Colloque international sur la conservation et la restauration des jardins historiques. Comité national d'URSS.

Pour information : CN d'URSS. Moscow G 34, 2 Zatchatievsky. 2. Korp 3.

1982

Commémoration de l'œuvre architecturale de Schinkel - Comité national de RDA.

Pour information : Dr H. Stelzer - Institut für Denkmalpflege Buderstrasse 10 - 102 Berlin - GRD.

Colloque international pour la mise en valeur des sites archéologiques affectés par les grands travaux hydro-énergétiques et l'aménagement du territoire.